



Les Actes de la XVII^e Conférence générale

PARIS
26 et 27 avril 2011

SOMMAIRE

Séance d'ouverture de la XVII^e Conférence générale

Allocution de bienvenue de Monsieur Rémy Pflimlin Président de France Télévisions.	[5]
Intervention de Monsieur Frédéric Bouilleux Représentant l'Organisation Internationale de la Francophonie	[7]
Allocution de Monsieur VU Haï Vice-président de la Voix du Vietnam (VOV) Avec mandat de Monsieur VU Van Hièn, Président de la VOV et Président du CIRTEF pour le Biennum 2009-2011.	[7]
Discours d'ouverture officielle de Monsieur Henri de Raincourt Ministre chargé de la Coopération, auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes.	[12]

Travaux de la XVII^e Conférence générale

Message de soutien de Madame Françoise Dost Secrétaire générale des Radios Francophones Publiques (RFP)	[15]
Message de soutien de Monsieur Alain Gerlache Secrétaire général de la Communauté des Télévisions Francophones (CTF)	[15]
Message de soutien de Monsieur Alain Massé Directeur général de l'Union Radiophonique et Télévisuelle Internationale (URTI)	[15]
Mot introductif du Secrétaire général du CIRTEF	[15]

Ordre du Jour

Adoption du projet d'ordre du jour	[17]
Adoption des Actes de la XVI ^e Conférence générale	[18]
Désignation du rapporteur général de la Conférence	[18]
Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions	[18]
Discours bilan du Président du CIRTEF – Présentation lors de l'ouverture protocolaire	[18]
Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation	[19]

Étude et approbation des propositions du Bureau	[20]
Étude et approbation des derniers états financiers certifiés	[21]
Établissement du programme d'action, du budget pour l'exercice biennal et de l'échelle des cotisations	[21]
Choix du Président, des représentants du Bureau et des Commissions	[26]
Choix du Secrétaire général	[28]
Nomination du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant	[29]
Approbation du procès verbal des décisions de la Conférence générale	[29]
Déclarations, annonces ou présentations de chefs de délégation	[30]
Date et lieu de la XVIII ^e Conférence générale	[31]
Passation de pouvoir	[32]
Discours de Monsieur François Guilbeau, Directeur de France 3 et Président du CIRTEF	
Motions de remerciements à France Télévisions et à la Société Radio-Canada	[34-35]

Liste des participants

Annexes faisant parties des actes de la XVII^e Conférence générale

Annexe 1 :

Rapport d'activités du Secrétaire général

Annexe 2 :

Les rapports des Bureaux de Hanoï (avril 2010) et de Bruxelles (mars 2011) et des Commissions des finances associées.

Annexe 3 :

Rapport du Vérificateur aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2009

Rapport du Vérificateur aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2010

Annexe 4 :

Le budget pour l'exercice biennal

Annexe 5 :

Planches de la présentation sur la télévision connectée.

Séance d'ouverture de la XVII^e Conférence Générale

Discours d'ouverture de Monsieur Rémy Pflimlin, Président de France Télévisions

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président du CIRTEF,
Monsieur le Secrétaire Général du CIRTEF,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Directeurs Généraux
Messieurs les Secrétaires généraux,
Chers collègues,
Chers amis,

J'ai le grand honneur et l'immense plaisir de vous accueillir ici dans les locaux de France Télévisions qui est toujours heureuse de vous recevoir pour partager avec vous notre vision commune de l'audiovisuel public et de la Francophonie.

Certains parmi vous n'ont pas hésité à faire un long voyage pour partager nos travaux, qu'ils en soient remerciés.

Il est particulièrement important que nous nous retrouvions ici tous ensemble aujourd'hui au moment où France Télévisions s'engage à renforcer son action en faveur de la Francophonie, tant sur nos antennes que dans ses activités de coopération.

La Journée Internationale de la Francophonie, tout comme la Semaine de la langue française sont devenus désormais des rendez-vous incontournables sur nos chaînes et nos sites internet, fédérant ainsi tous les publics et réunissant les pays du nord comme du sud ayant en commun la langue française.

- Notre implication dans les programmes de TV5 Monde (plus de 22.000 heures de programmes des chaînes de France TV diffusées sur les 8 réseaux),

- Notre action de soutien à la formation via notre filiale, CFI, particulièrement active ces temps-ci en Tunisie et en Égypte,

- Notre présence dans de nombreux organismes internationaux (UER, COPEAM, CTF, URTI, CMCA) témoigne de notre volonté à partager nos expériences et nos savoir-faire, à contribuer au dialogue nord/sud et travailler à une représentation multiculturelle de nos antennes grâce à une meilleure circulation des images.

Des initiatives récentes nous encouragent à poursuivre dans cette voie :

- tel Maarifa, instrument de coopération en faveur des programmes éducatifs innovants au bénéfice des pays du sud de la Méditerranée,

- tel Euromed-News, témoignant en images d'un partenariat euro-méditerranéen sur les antennes des 6 chaînes arabes participant au projet,
- tel Terramed Plus, favorisant la circulation des images entre télévisions du nord et du sud de la Méditerranée.
- La série « Afriques une autre histoire du XXème siècle », fortement soutenue par le CIRTEF consacrée à l'histoire récente du continent noir, racontée par des personnalités africaines, a bénéficié d'une large exposition : pour la première fois, une série prestigieuse sur notre histoire commune a été lancée simultanément sur nos antennes de France Télévisions et sur les vôtres, en Afrique Francophone.

Voilà un exemple d'initiative qu'il faut encourager !

Cette série nous a d'ailleurs convaincus de notre obligation commune de préserver nos archives, mémoire vivante de notre histoire.

Enfin, à l'heure de la mondialisation, nous devons multiplier nos échanges, faciliter les coproductions de façon à enrichir nos antennes de programmes reflétant des réalités culturelles multiples.

D'autres chantiers nous attendent :

- une coopération en faveur du développement des nouvelles technologies, je pense notamment au tout nouveau Fonds Formation du Cirtef qui contribuera à faciliter le passage de vos chaînes à la TNT,
- de nouveaux partenariats qui restent à construire pour renforcer nos actions,
- un appui au développement des productions propres, autant d'entreprises au service de nos publics toujours plus exigeants dans la compréhension du monde et qui nous invitent à nous adapter en permanence pour répondre à leurs légitimes attentes.

Le CIRTEF constitue, nous le démontrerons encore durant ces travaux, un outil de coopération irremplaçable, de concertation et d'échange entre radios et télévisions de langue française qui exprime une vision partagée du rôle culturel de nos médias de service public.

Je suis heureux de vous témoigner ici tout mon soutien et mon engagement.

Je vous souhaite d'excellents travaux et j'aurai le plaisir de vous retrouver ce soir.

Je vous remercie.

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur Frédéric BOUILLEUX

Représentant de l'OIF

Directeur de la Langue française et de la Diversité culturelle et linguistique

A prononcé un discours non écrit.

Discours bilan de Monsieur VU Haï

Vice-président de la Voix du Vietnam (VOV)

Avec mandat de Monsieur VU Van Hièn,

Président de la VOV et Président du CIRTEF pour le Biennum 2009-2011

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Représentant du Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations Internationales,

Monsieur le Président de France Télévisions,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs généraux de Chaînes,

Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Je ressens un grand honneur, mêlé de beaucoup de satisfaction, devant cette auguste assemblée réunie aujourd'hui à Paris, pour écouter mon discours de Président du Conseil International des Radios Télévisions d'Expression Française, le CIRTEF, en cette enceinte de France Télévisions.

Et dès l'entame de ce discours, je dois en mon nom personnel, en celui du CIRTEF et à votre nom à tous, exprimer nos remerciements à France Télévisions, pour nous avoir invité en ce lieu, pour l'accueil, l'hospitalité et les excellentes conditions de travail pour cette XVII^e édition de la Conférence générale.

En tant que Vice-président de la Radio du Vietnam, je viens de loin, et je voudrais aussi remercier tous ceux qui sont venus des quatre coins du monde pour participer à cette rencontre.

Je me dois aussi de saluer particulièrement et de remercier les éminentes personnalités qui ont pris de leur temps pour honorer cette cérémonie d'ouverture ; en particulier Monsieur le Ministre et les éminentes personnalités de l'audiovisuel français.

Mon discours sera donc un bilan de la présidence du biennum 2009-2011 que j'ai eu à assurer au nom de la VOV.

J'aurais pu résumer en vous disant que notre Conseil a pu, entre autres :

- soutenir encore plus la création, en mettant en place des fonds internes de soutien à la production Radio et Télévision,
- Déployer la nouvelle version de AIMÉ pour la sauvegarde et la numérisation du patrimoine audiovisuel que sont les archives, ceci avec un appui important de l'OIF ;
- Créer un fonds pour le renforcement de capacités par la formation
- Lancer un Grand Prix Multimédia
- Mettre en place de nouveaux moyens d'accès aux programmes des marchés Radio et Télévision
- Moderniser notre site avec des possibilités d'écoute et de visionnage en ligne.

Et après cela procéder à des remerciements nécessaires à l'endroit de partenaires avec qui la collaboration induit des activités, c'est-à-dire :

- Les gouvernements partenaires de TV5 qui permettent la collaboration stratégique avec ce réseau et le soutien aux activités et au fonctionnement du CIRTEF ; TV5MONDE pour nous avoir associé au lancement de la WebTV Afrique,
- L'Organisation Internationale de la Francophonie qui, à travers un accord-cadre et des conventions de financement soutient les activités du CIRTEF allant dans le sens de nos objectifs communs,
- L'UNESCO pour la décision de l'Assemblée générale des États parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, en juin 2010 à Paris, d'accréditer le CIRTEF auprès du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel,
- la RTBF qui abrite gracieusement le siège de notre Conseil et qui met du personnel à disposition, directement ou par le biais de convention de collaboration et qui nous a associé au lancement de sa nouvelle chaîne TV La 3,
- Les gouvernements des pays hôtes des centres de Cotonou, de Yaoundé et de Niamey ; sans oublier le centre de Maurice dont le sort est en revue,
- la RTS-Suisse qui permet d'assurer la maintenance du centre de Niamey par le biais d'un accord cadre avec le CIRTEF
- Tous les membres qui par leur contribution soutiennent le fonctionnement de notre Conseil, le Secrétaire général et moi-même y reviendront lors de nos travaux.

Mais assurément cela aurait été un peu bref comme présentation d'un bilan, et je vais vous faire part de plus de détails.

Pour la tenue des réunions des instances statutaires de l'organisation, comme vous le savez, nous avons eu à nous retrouver à Hanoi, à l'invitation de mon pays, pour la Conférence générale en 2009 et pour la réunion du Bureau de direction en avril 2010.

Nous venons de tenir une réunion du Bureau de Direction à Bruxelles à l'invitation de la RTBF.

Pour la modernisation de la communication avec les membres, le secrétariat général a procédé à une plus grande exposition des produits des membres en ligne, avec par exemple la création d'un espace « Marché des Échanges » pour la Radio et d'un autre pour les archives télévision numérisées du siège permettant le renforcement des échanges en ligne via le site et le Club des membres. Sans oublier qu'une nouvelle brochure couleurs sur le Cirtef et ses activités a été éditée et distribuée à partir du SÉFOR 2009.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour ce qui concerne un secteur important pour le Sud mais bénéficiant souvent de peu de moyens, la production et la formation Radio, le fonds d'Aide à la Production Radio mis en place en 2009 par le CIRTEF avec l'objectif de susciter et de soutenir la réalisation radiophonique au sein des radios membres du CIRTEF et de mettre en valeur le patrimoine de chaque pays représenté par un organisme membre dans tous les domaines d'intérêt social et culturel, a permis de finaliser et/ou de soutenir 10 projets en 4 sessions en partenariat avec l'ORTM-Mali, la RTS-Sénégal, la SNRT, Radio Lomé, l'ORTN, la CRTV, la RTB, la MBC et la RTNB.

L'appel à projets pour la session 5 a été lancé en mars.

La série « Baladeurs » a été aussi mise en œuvre en 2009/2010: avec quatre numéros en partenariat avec la VOV (Vietnam), l'ORTM (Mali), la CRTV (Cameroun) et l'ORTB (Bénin), pendant la durée du SÉFOR 2009 pour ce dernier cas.

Et en 2011, 2 numéros ont été réalisés à la SBC (Seychelles) en janvier et à l'ORTN (Niger) en février ; 2 à 3 autres numéros sont en projet.

Pour rappel, « Baladeurs » est une série radiophonique de productions de 45 minutes chacune faite par des jeunes et pour des jeunes sur des thèmes citoyens.

Pour la formation Radio, le CIRTEF a recherché des fonds et de l'aide en personnel de formation qualifié auprès de l'UNESCO, RFO, RTBF, RADIO FRANCE et CRTV pour la mise en œuvre des formations-productions « Baladeurs 1 et 2 » et « Radio SÉFOR ».

Chers collègues,

Toujours pour soutenir les actions de formation, je peux déjà souligner qu'après les Fonds de Production Radio et Télévision, le CIRTEF a lancé un Fonds pour aider au renforcement de capacités pour les cadres par la formation.

Ce nouveau Fonds ne remet pas en cause les formations liées aux techniques de production, d'animation et de réalisation dans le cadre des séries Radio et Télévision qui vont se poursuivre par le biais des « *formactions* ».

Il s'agira plutôt de donner des opportunités de recyclage ou de renforcement de capacités pour des cadres dans les autres domaines émergents ou porteurs des germes d'une nouvelle forme de partenariat.

Avec une place importante accordée à l'Internet, aux outils du numérique et aux nouveaux médias, et une ouverture à la formation d'autres catégories de personnel qui ne sont pas toujours intéressées par les formations données jusqu'ici (dans des secteurs structurels pour nos organismes comme : gestion, marketing, planification technique, grille, rédactions, antenne, entre autres).

La collaboration de nos membres pouvant accueillir ces sessions de recyclage ou de renforcement de capacités est primordiale.

Sur un autre plan qui nous interpellait souvent pour la Radio, le développement de l'aide à l'archivage radio et à l'utilisation des archives, on peut faire cas de ce qui suit :

- Une entité Radio (Radio Tunisienne) a été équipée du système AIMÉ en 2010 grâce à l'appui de l'OIF ;
- Les travaux correctifs et évolutifs sur le logiciel d'archivage numérique et d'indexation AIMÉ faits par l'INA ont intégré les formats audio.
- Des archivistes Radio ont participé au séminaire archivage en marge du SÉFOR 2009 et à celui de Paris en décembre 2010 organisé par l'INA et le CIRTEF.

Mesdames et Messieurs,

Si je me penche maintenant sur la Production et la Formation Télévision, je peux dire que la tendance lourde a été la Poursuite de la réalisation de séries coproduites avec les organismes avec des activités liées à des formations.

Avec la réalisation des séries : « *Droits dans les yeux* », « *Les Précurseurs* » 1^{ère} et 2^{ème} série, « *Es Sciences* » le magazine scientifique, « *Grandes causes* » (climat,), le magazine santé avec TV5MONDE, les pilotes pour le projet de documentaires « *Mémoire enfouie du Sud* » et les programmes courts « *Un musée, un objet* », « *Mon français à moi* ».

D'ailleurs pour cette dernière série, je peux renouveler l'appel à manifestation d'intérêt en rappelant qu'elle est en attente depuis que le pilote a été présenté lors du SÉFOR 2009. En effet on prévoit une relance.

Il en sera de même pour un « *Un musée, un objet* » après l'aide au développement obtenue du fonds de l'OIF et la réception de 7 réalisations de projets de pilote qui doivent être examinées en partenariat avec la RTS-Suisse.

Pour renforcer ce secteur, l'on peut indiquer que le CIRTEF cherche aussi à réaliser des formations à la gestion de la production.

Notamment grâce au nouveau Fonds pour la Formation accepté et encouragé par la Commission Formation. Je vous ai déjà parlé des objectifs de ce fonds.

Pour ce qui est de rechercher une alimentation de qualité de notre partenariat avec TV5 en programmes du Sud, d'abord, le CIRTEF assure un suivi des évolutions de la chaîne internationale et cherche à tenir compte de ses orientations stratégiques tout en recherchant une meilleure visibilité des œuvres de qualité du Sud.

Ensuite, ce partenariat avec TV5MONDE a été effectif avec les nouvelles réalisations suivantes diffusées dans la période considérée:

- coproduction sur la mode en Afrique;
- réalisation de 14 portraits de personnalités africaines, en partenariat avec CFI, TV5MONDE, l'OIF et l'INA pour les 50 ans de certaines indépendances africaines pour la série *PRECURSEURS I et II* ;
- coproduction du magazine santé « *Quoi de neuf ? Docteur* » ;
- émissions issues du partenariat avec la SRC pour la production de 5/5 Afrique, avec l'ORTB, l'ORTN, la RTB et la RTS-Sénégal.

A côté de cela, les autres programmes du CIRTEF diffusés sur TV5 (et certains sur la RTBF) demeurent les mêmes et sont, pour certains, assemblés dans le cadre d'une convention de collaboration avec la RTBF :

« *Reflets Sud* » (52' hebdomadaire)

« *Sud, côté court* » (26' hebdomadaire)

Le documentaire africain (52', trois fois/mois)

Le film africain (2 films/mois)

« *Afrique plurielle* » (52', une fois/mois)

Le CIRTEF apporte aussi des droits dans le cadre de la Web TV Afrique de TV5MONDE qui a bien voulu l'associer au lancement ainsi que pour l'offre ADSL limitée à la France pour « *Reflets Sud* ».

Pour les programmes récurrents, l'effort porte sur l'amélioration de la présentation et sur la recherche des meilleurs contenus aussi bien auprès des Télévisions membres du Sud que des producteurs privés. Le Fonds CIRTEF pour l'appui à la production télévisuelle du Sud lancée en 2009 participe de cette volonté vis-à-vis de nos membres. Ceci à côté de la politique d'acquisition de programmes auprès des producteurs privés du Sud (films, courts métrages).

Le fonds CIRTEF pour le renforcement de la production télévisuelle est alimenté par une partie de la publicité sur TV5Monde Afrique.

Il fonctionne sur la base d'un appel à projet par session (2 par an). En ce début 2011, nous avons bouclé quatre sessions pour lesquelles :

- 10 projets ont été réalisés avec la CRTV, la MBC, la RTB, l'ORTN, la TVM, la RTS-Sénégal, la VTV, l'ORTM-Mali et la TTVT ;
- et 11 projets sont en cours avec la SBC, l'ORTM-Madagascar, la RTI (2), la MBC (2), la RTB, la RTS, l'ORTB (2), l'ORTM-Mali et la TTVT.

Pour la cinquième session, 5 projets sont déjà reçus.

Pour l'échange Télévision, le CIRTEF poursuit sa politique d'envoi de programmes aux télévisions du Sud via CFI Pro et sur cassettes pour les télévisions qui n'ont pas accès à CFI Pro qui choisissent des programmes dans le catalogue. En 2009, il y en a eu pour 44 heures, et 47 en 2010. Que les membres qui permettent cet échange en soient encore remerciés ici.

Toujours pour la Télévision, pour l'archivage numérique, on peut faire cas de la recherche de l'amélioration de la maîtrise technique et fonctionnelle de l'ensemble de la chaîne de traitement de l'application AIMÉ.

C'est ainsi que dans le cadre du SÉFOR 2009, vingt-cinq participants, responsables de Service d'archives, techniciens informaticiens, documentalistes et archivistes, de douze pays (Bénin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Mali, Maroc, Ile Maurice, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal et le Togo) ont pris part à l'atelier d'archivage à l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) du 13 au 20 novembre 2009. Une présentation de la nouvelle version du logiciel d'archivage numérique AIMÉ a été faite aux participants. La nouvelle version a été positivement acceptée et des observations et amendements ont été suggérés.

Après exécution des corrections commandées à l'INA, le logiciel dans sa version évoluée, a été mis à la disposition des 22 pays dont les organismes ont été équipés. Des séminaires de mise à niveau, initialement prévus au SÉFOR 2010, ont été organisés en décembre 2010 pour les archivistes, à Paris, et pour les informaticiens, à Niamey. Y ont participé : Radio Tunisienne, RTS-Sénégal, TTVT, ORTM- Mali, RTD, RTNB, SNRT, CRTV, ORTB, RTI, RTNC et ORTN, pour Niamey et ORTB, RTNB, CRTV, RTD, MBC, ORTM-Mali, TTVT, RTS-Sénégal et SNRT pour Paris.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Le CIRTEF a aussi continué à rechercher la modernisation des outils de notre partenariat.

En particulier, à travers des actions pour soutenir les projets des membres pour l'adaptation technologique et pour rechercher les échanges en ligne.

Sans être exhaustif, on peut citer les actions suivantes qui vont dans ce sens:

- Le nouveau fonds de renforcement de capacités par la formation.
- Le Prix Multimédia lancé pour soutenir cette adaptation technologique.
- Le maintien du catalogue TV du CIRTEF sur la plateforme audiovisuelle en ligne de l'UNESCO.
- le catalogue audio constitué des productions propres, des coproductions et des échanges depuis 2007 qui est en ligne sur le site du CIRTEF avec une plate forme de téléchargement utilisé, aussi bien par des organismes du Nord que du Sud pour y poster ou télécharger des programmes.
- Le catalogue TV d'archives numérisées sur le site CIRTEF en cours de confection.
- Le partenariat avec l'OIF pour son projet de catalogue numérique.

Pour le Grand Prix Multimédia, c'est l'occasion pour moi, de féliciter Radio-Canada qui a été primée, mais aussi France Télévisions qui a reçu le Prix spécial du jury, de même que l'ORTM-Mali et la RTI qui ont reçu un prix d'encouragement.

Cela porte aussi sur la réflexion par rapport aux nouveaux médias et aux nouveaux formats.

En effet, ce sujet des nouveaux formats a été un des sous thèmes traités lors du SÉFOR 2009 de Cotonou.

Et un projet de système global d'échanges Radio TV est à l'étude qui permette aussi la diversification des supports d'offres de programmes francophones et de leurs modes d'accès.

Enfin, les services aux membres par le biais des centres évoluent constamment ; c'est ainsi que grâce à l'OIF, du nouveau matériel a été acquis et des mises à niveau de matériel plus ancien réalisées avec l'équipement des centres en matériel HD (Haute Définition) pour garantir toujours un niveau supérieur de qualité à nos organismes qui les utilisent.

Mesdames et Messieurs,

Nos actions ont continué à être sous-tendues par des orientations stratégiques comme :

- Consolider les actions pour de nouveaux espaces d'émergence de la Francophonie via une présence et des contenus pertinents.
- Soutenir les actions pour refléter la diversité culturelle, et en particulier, continuer de soutenir la production audiovisuelle du Sud.

Ceci en collaboration avec TV5 et l'OIF, dont les autorités ont manifesté leur soutien aux activités du CIRTEF en recevant le Secrétaire général du CIRTEF à maintes occasions.

Avec aussi la coopération des membres et les synergies avec les organisations internationales, du Nord ou du Sud dans notre espace.

Avant de terminer,

Je voudrais juste rappeler que, créé en 1978, le CIRTEF rassemble aujourd'hui quarante cinq organisations membres Radios et/ou Télévisions issus de 31 pays répartis sur les cinq continents et demeure un instrument de coopération privilégié entre pays du Nord et pays du Sud.

Un lieu de rencontres et d'échanges idéal entre professionnels de chaînes utilisant la langue française entièrement ou partiellement dans leurs programmes nationaux ou régionaux.

En effet le CIRTEF est un espace quasi unique de partenariat d'organismes d'expression française du Nord et du Sud, de Radio et/ou de Télévision, avec des moyens d'action au Nord et d'autres au Sud avec ses centres en Afrique.

Cette spécificité étant renforcée par son partenariat stratégique avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) par le biais d'un accord-cadre et avec les TV5, par son rôle de programmation sur TV5MONDE, sa place d'observateur à son Conseil d'administration et sa participation à la réunion des ministres responsables de TV5. Ce partenariat qui lui permet de faire diffuser des programmes africains ou sur l'Afrique sur les réseaux de TV5, assure aussi la circulation des images du Sud partout dans le monde et lui donne les moyens d'un soutien important à l'économie de l'audiovisuel en Afrique, à côté, pour ce dernier aspect, de la cogestion avec l'OIF du fonds francophone de production audiovisuelle du Sud.

Mais aussi, pour rappel, le CIRTEF a, entre autres, pour objet de « *soutenir les intérêts de ses membres et les aider à accomplir leur mission sociale, culturelle et éducative et ce, en favorisant, par tous les moyens possibles, la coopération entre les chaînes, notamment par les échanges, les coréalisations, l'assistance mutuelle et l'entraide en matière de gestion, production, services techniques, formation du personnel,...* ». Il agit comme un outil d'exécution de politiques de coopération Nord –Sud, voire Sud-Sud et un cadre d'échanges opérationnels ou stratégiques entre membres.

Après ce rappel important des missions et de la spécificité de notre Conseil et en souhaitant plein succès à nos travaux, je vous remercie de votre aimable attention.

Discours de Monsieur Henri de Raincourt

Ministre chargé de la Coopération, auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes

Monsieur le Président, cher Rémy PFLIMLIN,

Mesdames et Messieurs le Présidents Directeurs généraux,

Messieurs les Directeurs généraux,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire le plaisir que j'éprouve à participer à vos travaux.

Votre conférence générale est par elle-même un symbole éloquent de ce que l'espace francophone, et en tous cas la France, entend défendre, construire et promouvoir dans le monde actuel.

Votre engagement recouvre trois réalités remarquables :

D'abord, les 45 organismes de radios et télévisions publics représentés au CIRTEF diffusent exclusivement ou partiellement en langue française. C'est là un instrument de rayonnement de premier ordre, porteur d'une perspective qui autorise l'optimisme.

Cet optimisme là se fonde sur une constatation. Le Français, que nous avons en partage, est une langue dont le nombre de locuteurs est appelé à croître au cours des prochaines décennies dans des proportions considérables et ceci, du fait de la démographie africaine. Vous évoluez donc dans un domaine en expansion naturelle.

Ensuite, le métier qui est le vôtre est par essence inscrit dans la modernité. La communication, l'information mais également la culture, le sport ou les divertissements traités par l'image sont autant de vecteurs d'échanges et d'influence.

Il est essentiel que le Français puisse trouver sa place dans ce monde âpre de la concurrence audiovisuelle globale. Mais cette ambition ne s'analyse pas en termes de part de marché. C'est une question de valeur dont vous êtes, en quelque sorte, les dépositaires.

Je crois ici utile de rappeler l'engagement de la France au service d'une régulation indépendante de l'audiovisuel. Notre politique de coopération y contribue. Elle vise à poser des règles du jeu équitables et acceptées par tous, par exemple pour l'attribution des fréquences, à garantir la transparence et le professionnalisme des médias et à renforcer la déontologie des métiers de l'audiovisuel. C'est naturellement un enjeu économique. C'est aussi un enjeu démocratique.

Relever le défi de la modernité requiert également de prendre la pleine mesure des changements du paysage audiovisuel mondial. Vous le faites déjà largement et c'est important.

Il me paraît judicieux d'aller au-delà, d'accentuer votre ouverture, de dialoguer plus encore avec l'ensemble des acteurs et c'est-à-dire avec les chaines privées et commerciales qui, aujourd'hui, concourent de manière déterminante à la diffusion de l'image, du son et de l'écrit électronique.

La troisième réalité qu'incarne votre action est la solidarité.

Votre association, qui s'est développée depuis 1977, fédère des énergies et des talents européens, africains et maghrébins, américains et caraïbes, moyen-orientaux, asiatiques et mélanésiens.

Cette conjugaison à plusieurs voix et dans une même langue porte l'esprit solidaire qui anime la grande famille francophone dans toute sa diversité. J'y vois une illustration très concrète et au fond assez achevée de ce que la francophonie peut apporter de meilleur à notre monde.

Votre action au fil des décennies aura permis de nouer de véritables partenariats et de favoriser la coproduction, télévisuelle, radiophonique ou dans le domaine du multimédia. Je sais à cet égard, l'implication de l'Organisation internationale de la Francophonie à vos côtés.

Vous vous êtes dotés d'une véritable banque de programmes que vous échangez, enrichissant ainsi la qualité de votre offre à l'auditeur ou au téléspectateur. C'est notamment grâce à cette bonne pratique que vous pouvez valoriser l'expression des minorités, du multiculturalisme et favoriser l'ouverture à d'autres continents.

La coopération instituée entre le CIRTEF, « TV Monde » et Canal France international (CFI) illustre bien cet état d'esprit.

C'est ainsi que le CIRTEF représente les télévisions africaines au comité des programmes de « TV5 Monde ». Par ce biais, la chaîne multilatérale francophone propose une gamme sans équivalent de productions à un large public sur l'ensemble du continent africain.

Autre illustration, l'action de CFI, l'opérateur public français pour le développement des médias au Sud qui met sa capacité satellitaire à disposition de ses partenaires africains afin de leur permettre de diffuser des programmes de l'ensemble des membres du CIRTEF.

Parallèlement, CFI accompagne les productions locales. C'est désormais sa priorité. Nous ne sommes donc plus dans une logique d'assistanat ou de substitution. Nous entendons résolument nous inscrire dans une démarche de partenariat.

L'objectif est clair: favoriser l'émergence d'opérateurs audiovisuels plus autonomes et plus solides. A cet égard, je note que la moitié des programmes aujourd'hui diffusés par l'opérateur public français CFI sont des productions africaines.

Enfin, je voudrais rappeler une initiative ambitieuse du CIRTEF qui a conjointement mobilisé l'OIF et des acteurs français, le Ministère des Affaires étrangères, l'Institut national de l'audiovisuel pour sauvegarder, grâce à la numérisation, une partie des archives radio-télévisuelles de plusieurs pays d'Afrique.

Préserver la mémoire audiovisuelle du continent africain, la valoriser au bénéfice du plus grand nombre, c'est le gage d'une fidélité à une histoire partagée. C'est aussi un moyen de regarder vers l'avenir.

C'est sur cette image que je terminerai mon propos en vous remerciant de l'accueil que vous m'avez réservé.

Travaux de la XVII^e Conférence générale

Des messages de soutien ont été prononcés en début des travaux de la Conférence générale :

Madame Françoise DOST, Secrétaire générale des Radios Francophones Publiques (RFP), rappelle les actions communes RFP-CIRTEF. Après avoir évoqué les Jumelages et les séries « Femmes battantes », elle annonce la coproduction d'une nouvelle série radiophonique dont le thème sera choisi bientôt lors de la réunion de la Commission Programmes des RFP.

Monsieur Alain GERLACHE, Secrétaire général de la Communauté des Télévisions Francophones (CTF), souligne que nos organismes de radios et télévisions vivent actuellement une période charnière. Le numérique bousculant tous les rapports. Il est important que nous collaborions entre nous, plus aucune entreprise ne pourra mener seule son évolution. La collaboration entre toutes nos chaînes est nécessaire.

Monsieur Alain MASSÉ, Directeur général de l'Union Radiophonique et Télévisuelle Internationale (URTI), rappelle l'histoire de l'URTI pour qui le mot « échanges » est le mot clé. Aujourd'hui, la question est de savoir comment optimiser ces échanges. L'URTI est ouverte à toute coopération et permet à ses membres, grâce à son site web, d'échanger, de coproduire et de transmettre des programmes en temps réel, où qu'ils se trouvent.

Introduction

Mot introductif du Secrétaire général, Monsieur Guila THIAM, sur l'organisation des travaux et les procédures

Monsieur le Président de France Télévisions,
Monsieur le Président du CIRTEF,
Monsieur le Représentant de l'Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
Mesdames et Messieurs les Présidents, Directeurs généraux des radios et télévisions membres du CIRTEF et Représentants,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

J'ajoute mes remerciements à ceux déjà exprimés à l'endroit de France Télévisions à son Président et à ses collaborateurs, avec qui nous avons eu à préparer l'organisation de cette conférence. Et après avoir ajouté des remerciements à l'endroit de tous les participants, je vous fais part des éléments suivants sur l'organisation et les procédures.

Mais avant, voici les organismes dont les Administrateurs généraux, Directeurs généraux ou Directeurs ont donné pouvoir à leurs représentants :

La VOV (Vietnam), la RTBF (Belgique), la RTS (Suisse), la RTS (Sénégal), la SRC (Canada), l'ORTB (Bénin), la SNRT (Maroc) et la TVM (Mauritanie).

D'autre part, se sont excusés la RTD (Djibouti) et la RTB (Burkina Faso)

1) Sur le quorum de notre Conférence.

l'**Article 30 de nos statuts indique : quorum** de la conférence générale : majorité absolue des membres **actifs** en règle de leurs cotisations au 31.12.2010 (le cas particulier retenu dans la pratique, « en règle des 2 dernières années », sera aussi considéré ici)

- Membres en règle au 31.12.10 (nombre) : **15** sur toutes cotisations, 19 pour les 2 dernières années de cotisation
- Majorité absolue : **8** pour toutes cotisations (**10** pour 2 dernières années)
- Nombre d'organismes membres présents et en règle : **15. pour toutes cotisations et 18. pour les deux dernières années.**

Nous avons le quorum pour délibérer valablement

L'on peut signaler que nous avons près de **30** organismes présents au total.

2) l'Article 34 nous indique la procédure lors de la Conférence générale

On peut en rappeler quelques points.

- a/ Le Président dirige et règle les débats
- b/ Le SG agit comme secrétaire de la conférence, établit la liste des présences et dresse **le procès verbal des décisions qui doit être approuvé par les membres avant la clôture de la session**. Ceci bien entendu en rapport avec le Rapporteur général.
- c/ pour être recevable, toute proposition doit être présentée par un chef de délégation
- d/ sauf décision contraire de la CG, ses délibérations et la documentation y relative ont un caractère privé.

3) En considérant l'article 37 des statuts et la composition du Bureau de direction, il apparaît que si France Télévisions devient Président, il faudra aussi élire un **Vice-président** pour la zone Europe.

3bis) L'article 38 des statuts dit en son point b que l'Administrateur principal de l'organisme qui est 1^{er} Vice-président devient le Président ; s'il décline, la Conférence générale organise des élections.

4) L'Article 38 de nos statuts nous définit la procédure pour l'élection des Vice-présidents :

- a) la CG désigne la zone d'où proviendra **le Premier Vice-président**.

Selon nos règles de rotation et les marques d'intérêt, il pourrait s'agir de la zone Amériques.

- b) Les chefs de délégation de **chaque zone** se réunissent en huis clos pour désigner à la majorité simple **leur Vice-président** et, s'il y a lieu de leurs autres représentants ; ils rendent compte à la Plénière par la voix d'un modérateur qu'ils désignent.

Le Vice-président désigné pour la zone retenue par la Conférence Générale pour la première vice-présidence, devient Premier Vice-président.

Pour rappel, les zones sont au nombre de 4 :

- Afrique et Océan indien
- Amériques
- Maghreb, Moyen orient et Asie
- Europe

5) Première réunion du nouveau Bureau de Direction

Le Bureau se réunira après l'élection de ses nouveaux membres suivant l'article 44 des statuts (séances statutaires du Bureau).

6) Documents

Les documents de travail ont été envoyés aux participants et aux membres.

Le document portant sur le point 5 est le discours bilan du Président présenté à la séance d'ouverture.

Enfin, pour le point 14 de l'ordre du jour, nous avons enregistré les demandes d'intervention de :

- La Radio Tunisienne : déclaration générale sur la transition ;
- Télé Québec : le Triathlon du Français ;
- TV5MONDE : présentation sur la TNT et les télévisions africaines ;
- France Télévisions : la télévision connectée.

Le Secrétaire général termine en remerciant les participants.

Après avoir remercié le Secrétaire général, le Président propose d'adopter l'ordre du jour.

CG/Paris/2011/1

Adoption du projet d'ordre du jour

1. Adoption du projet d'ordre du jour	CG/Paris/2011/1
2. Adoption des Actes de la XVI ^e Conférence générale	CG/Paris/2011/2
3. Désignation du rapporteur général de la Conférence	CG/Paris/2011/3
4. Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions	CG/Paris/2011/4
5. Discours bilan du Président du CIRTEF Présentation lors de l'ouverture protocolaire	CG/Paris/2011/5
6. Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation	CG/Paris/2011/6
7. Étude et approbation des propositions du Bureau	CG/Paris/2011/7
8. Étude et approbation des derniers états financiers certifiés au 31.12.2009 et au 31.12.2010	CG/Paris/2011/8
9. Établissement du programme d'action, du budget pour l'exercice biennal et de l'échelle des cotisations	CG/Paris/2011/9
10. Choix du Président, des représentants du Bureau et des Commissions	CG/Paris/2011/10
11. Choix du Secrétaire général	CG/Paris/2011/11
12. Nomination du Vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal suivant	
13. Approbation du procès verbal des décisions de la Conférence générale	
14. <i>Déclarations, annonces ou présentations de Chefs de délégation</i>	
15. Date et lieu de la XVIII ^e Conférence générale	

La XVI^e Conférence générale adopte l'ordre du jour.

Adoption des actes de la XVI^e Conférence générale

Le Président donne la parole au Secrétaire général qui indique que les actes de la XVI^e Conférence générale ont été adressés à tous les organismes. Depuis, aucun commentaire ou correction n'a été adressé au Secrétariat général.

La XVII^e Conférence générale adopte les actes de la XVI^e Conférence générale qui s'est déroulée les 18 et 19 avril 2009 à Hanoï (Vietnam).

Désignation du rapporteur général de la Conférence

Le Président indique que la Conférence générale est priée de désigner en son sein un rapporteur général pour la présente session. Monsieur Bernard SCIRPO proposé par France Télévisions est désigné comme rapporteur général de la Conférence. Il sera bien entendu assisté par le Secrétariat général, en la personne de Monsieur Ronald THEUNEN, pour préparer son rapport.

Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions

Le Président donne la parole au Secrétaire général.

Ce dernier fait état de l'absence de demande d'adhésion en tant que nouveau membre du CIRTEF.

Quant aux démissions, il rappelle que le Bureau de Hanoï avait accepté la démission d'Al Sumaria TV qui n'a plus effectué de paiements de cotisation depuis 2008. Le Secrétaire général, en rappelant que le Bureau de Hanoï proposait qu'Al Sumaria s'acquitte de la cotisation 2009 et d'effacer la cotisation pour 2010, demande à la Conférence générale d'entériner cette recommandation et de prendre acte du retrait de cet organisme.

La XVI^e Conférence générale accepte la démission d'Al Sumaria TV.

Discours bilan du Président du CIRTEF Présentation lors de la cérémonie d'ouverture protocolaire

Le Président demande s'il y a des réactions par rapport à son discours bilan présenté lors de la cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la XVII^e Conférence générale.

Le discours bilan du Président est adopté par acclamations.

Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation

Le Président donne la parole au Secrétaire général.

Monsieur Guila THIAM indique que le rapport a été transmis dans le dossier de la Conférence générale avec la cote CG/ Paris/2011/6 ; il fait une présentation générale des trois parties du document sous forme de diaporama :

- A. Activités générales et rapports des Centres
- B. Compte rendu sur le plan d'actions de l'exercice biennal
- C. Nouveautés et projets

Le Secrétaire général passe ensuite à une démonstration sur écran du logiciel AIMÉ et à une visite du site du CIRTEF, notamment de la partie Marché des Échanges Radio et TV.

RÉACTIONS

A la question de Madame Hélène PARENT concernant le taux de fréquentation du site du CIRTEF, le Secrétaire général précise que le Forum est surtout fréquenté par les informaticiens et les documentalistes. Par contre, il y a peu de retour pour le Marché des Échanges.

Monsieur DEIDA s'interroge sur l'absence du Centre de Maurice dans la présentation des activités générales et les rapports des Centres. Le Secrétaire général déclare que ce Centre est en pleine réorientation. Avec l'aide de la MBC, ce Centre deviendra bientôt un Centre d'aide informatique à distance.

Monsieur NGENDANZI fait remarquer que les connexions internet ne sont pas performantes au Burundi. Il existe des problèmes de réseau qui empêchent de télécharger facilement des programmes.

Le Secrétaire général signale que le CIRTEF a fait une étude sur ce problème et s'engage à travailler avec chaque radio, chaque télévision pour améliorer les débits. Si les télécoms ne peuvent pas régler cette situation, une possibilité serait de créer, par exemple, une synergie entre l'URTI et le CIRTEF.

Monsieur MASSÉ apporte une précision sur le débit en disant qu'il faut aussi vérifier les configurations des serveurs. Dans un autre ordre d'idée, il insiste pour que l'on ne parle plus de coopération avec le Sud mais bien de coopération tout court. Il faut mettre l'accent maintenant sur l'axe Sud-Nord. Les productions doivent remonter vers l'Europe et de ce fait dynamiser la coopération.

Le Secrétaire général enchaîne en mentionnant le fait que le CIRTEF est présent maintenant sur la 3^e chaîne de la RTBF qui a déjà diffusé une cinquantaine d'émissions CIRTEF. Il souscrit aussi aux souhaits de Monsieur MASSÉ : coopération, partenariat, synergie.

Le rapport d'activité du Secrétaire général du CIRTEF pour l'exercice biennal 2009-2011 est adopté par acclamations.

Étude et approbation des propositions du Bureau

Le Président passe la parole au Secrétaire général qui invite à se saisir du document de la Conférence de cote CG/Paris/2011/7 qui présente les propositions avec en annexe les rapports des deux réunions de Bureau de Direction. Il présente les comptes rendus des Bureaux de direction de Hanoï et de Bruxelles et fait part des propositions qui en sont issues en direction de la Conférence générale :

Bureau de Direction, Hanoï, les 26 et 27 avril 2010

1. Après examen du cas d'Al Sumaria TV qui considère qu'elle n'est plus membre du CIRTEF car elle n'a plus effectué de paiements de cotisation depuis 2008. Le Bureau recommande à la Conférence générale de demander à Al Sumaria TV de s'acquitter de la cotisation 2009 et d'effacer la cotisation pour 2010. Ce qui est déjà pris en compte dans les documents budgétaires.
2. Le Bureau de Direction propose à la Conférence générale d'entériner les effacements de dettes consécutifs à la mise en œuvre du mécanisme d'incitation au paiement des arriérés mis en place par la Conférence générale du CIRTEF de Montréal en avril 2005
3. Le Bureau de Direction recommande à la Conférence générale :
 - a. De prolonger la règle d'annulation des dettes en respectant le mécanisme suivant :
 - i. En règle des 4 prochaines années à partir de 2010 : effacement de la dette sur la période 1992-1996
 - ii. En règle des 4 prochaines années à partir de 2010 et en règle des cotisations de 1992 à 1996 : effacement de la dette sur la période 1997-2000
 - b. D'effacer la dette d'Haïti jusqu'au 31 décembre 2009.
4. Le Bureau de Direction recommande à la Conférence générale d'adopter l'amendement du règlement relatif à l'admission de nouveaux membres en ce qui concerne la fin de l'article 2.
5. Le Bureau de Direction recommande à la Conférence générale d'approuver les comptes au 31.12.2009 certifiés par le rapport du Vérificateur aux comptes et de donner décharge au Secrétaire général.
6. Le Bureau de Direction recommande à la Conférence générale le renouvellement du mandat de Monsieur Guila THIAM en tant que Secrétaire général du CIRTEF

Bureau de Direction, Bruxelles 29 mars 2011

1. Le Bureau de Direction propose à la Conférence générale d'accepter l'ajustement de la cotisation de Radio-Canada tout en prenant note de l'observation de France Télévisions.
2. Le Bureau de Direction propose à la Conférence générale de mettre sur pieds un comité ad hoc pour l'analyse de la structure des cotisations des membres du CIRTEF
3. Le Bureau de Direction recommande à la Conférence générale d'approuver les comptes au 31.12.2010 certifiés par le rapport du Vérificateur aux comptes et de donner décharge au Secrétaire général.
4. Le Bureau de Direction propose à la Conférence générale le plan d'actions 2011-2013 et les projets de budget 2011 et 2012

5. Le Bureau de Direction recommande à la Conférence générale le renouvellement du mandat de Monsieur Guila THIAM en tant que Secrétaire général du CIRTEF

Le Secrétaire général propose la composition suivante pour le Comité ad hoc :

SRC (Canada), TV5 Québec Canada, RTBF (Belgique), France Télévisions, VOV (Vietnam), CRTV (Cameroun), le Vérificateur aux comptes, le Secrétaire général

En l'absence de commentaires et de questions, le Président annonce que :

La Conférence générale adopte les propositions des Bureaux de direction de Hanoï 2010 et de Bruxelles 2011.

CG/Paris/2011/8

Étude et approbation des derniers états financiers certifiés

Le Président donne la parole au vérificateur aux Comptes, Monsieur Aimé DUFROMONT qui lit son rapport de vérification des comptes au 31.12.2009 et son rapport de vérification des comptes au 31.12.2010. (*Documents en annexe*).

Il demande à la Conférence générale d'approuver les comptes présentés et de donner décharge au Secrétaire général.

La Conférence générale approuve les derniers états financiers du CIRTEF au 31.12.2009 et au 31.12.2010 et donne décharge au Secrétaire général.

CG/Paris/2011/9

Établissement du programme d'action, du budget pour l'exercice biennal et de l'échelle des cotisations

Le Président donne la parole au Secrétaire général qui invite à prendre le document portant la cote CG/Paris/2011/9 qui comporte le projet du plan d'action et les projets de budgets 2011-2013 tels qu'ils ont été adoptés par le Bureau de Direction de Bruxelles 2011 qui les soumet à la Conférence générale.

Programme d'action

La stratégie qui sous-tend ce plan reste celle d'une coopération en vue d'être acteur et de soutenir de l'expression des valeurs de la Francophonie et de la diversité culturelle aussi bien avec nos moyens traditionnels que ceux, nouveaux, de la communication audiovisuelle.

En effet le Cirtef est un espace quasi unique de partenariat d'organismes d'expression française du Nord et du Sud, de Radio et/ou de Télévision, avec des moyens d'action au Nord et d'autres au Sud avec ses centres de Cotonou, Yaoundé et Niamey (celui de Maurice étant en revue).

Cette spécificité étant renforcée par son partenariat stratégique avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) par le biais d'un accord-cadre et avec les TV5, par son rôle de programmation sur TV5MONDE, sa place d'observateur à son Conseil d'administration et sa participation à la réunion des ministres responsables de TV5. Ce partenariat qui lui permet de faire diffuser des programmes africains ou sur l'Afrique et le Sud sur les réseaux de TV5, assure aussi la circulation des images du Sud partout dans le monde et lui donne les moyens d'un soutien important à l'économie de l'audiovisuel au Sud, à côté, pour ce dernier aspect, de la cogestion avec l'OIF du fonds francophone de production audiovisuelle du Sud.

On peut rappeler aussi que, le Cirtef a, , pour objet entre autres de « soutenir les intérêts de ses membres et les aider à accomplir leur mission sociale, culturelle et éducative et ce, en favorisant, par tous les moyens possibles, la coopération entre les chaînes , notamment par les échanges, les coréalisations, l'assistance mutuelle et l'entraide en matière de gestion, production, services techniques, formation du personnel,... ». Il agit aussi comme un outil d'exécution de politiques de coopération Nord –Sud, voire Sud-Sud, et est un cadre d'échanges opérationnels ou stratégiques entre membres.

Tout ce qui précède se traduit ici en orientations stratégiques dans les secteurs de la Production, de la Coproduction, de la Formation, des Échanges de programmes, de personnes et d'expérience, de la sauvegarde et de l'exposition de contenus francophones dans le monde audiovisuel en devenir.

Certaines de ces orientations se déclinent en actions en corrélation avec les moyens identifiés et d'autres pourront l'être en fonction de moyens et partenariats complémentaires qui seront trouvés.

Ce qui correspond à une planification glissante permettant d'elever le niveau des objectifs et le nombre des actions en fonction des résultats intermédiaires dans le cadre d'orientations stratégiques convenues.

Ces actions sont à mener en veillant, entre autres :

1. À un travail rapproché et soutenu avec les membres à travers:

1. Des services aux membres : formation professionnelle, encadrement et échange d'expériences, aide à la production, aide au passage au numérique, la sauvegarde et l'exploitation des archives, recherche de la mise en contact de besoins et d'offres, veille technologique et services en ligne, faciliter la coproduction, opportunité de faire diffuser des programmes spécifiques sur les antennes des membres à travers le marché des échanges, prestations d'assistance à la postproduction dans le Sud, en particulier avec les centres du CIRTEF en Afrique, etc.
2. Des services venant des membres : financement partiel de programme d'activités, fourniture de programmes, de personnel formateurs ou d'assistance technique, échanges de personnel, alimentation des bases de données, offre de réponses à des besoins exprimés (formation, matériel, assistance, coproduction), participation à la veille technologique, etc.

2. À la coopération avec les partenaires : par la promotion de toute action de coopération, de toute synergie et le renforcement des liens avec les organismes pouvant faciliter la poursuite de ses objectifs (Organisation Internationale de la Francophonie, le partenariat avec la coopération des gouvernements partenaires de TV5, la coopération des pays abritant des centres du CIRTEF en Afrique, l'UNESCO, les Organisations régionales de Radio-Télévision, l'UIT, la CTF, les RPF, l'UE, la FAO, etc.).

1. ÉCHANGER DES EXPÉRIENCES

- Exploiter les rencontres internationales, comme le SÉFOR ou statutaires, pour renforcer l'échange d'expérience et pour évoquer les questions qui interpellent les membres en vue de mettre en place des réponses ou des projets concrets ;

- Promouvoir avec les membres, la possibilité de mise à disposition de ressources humaines ou de capacité pour les actions de formation, de « formaction », les conférences (SÉFOR), les projets (numérique, archivage, échanges en ligne, consolidation des centres en Afrique) ou pour renforcer le siège ;
- Exploiter les synergies avec les organisations sœurs en relation institutionnelle pour assurer une concertation en matière de création, de coproduction et d'échanges d'expérience sur tous les enjeux et mutations de notre activité.

2. SOUTENIR LA PRODUCTION DE CONTENUS

Mener des actions d'appui à la production et à la coproduction de créations des membres, notamment du sud, ou sur des thèmes retenus ensemble, favorisant la mise à disposition de programmes à diffuser par des organismes du Sud et du Nord de l'espace francophone. Utilisant notre réseau pour une offre de contenus Radio, Télévision, Internet et Multimédia d'expression française de qualité et comme un quasi atelier permanent de production et de coproduction.

Ce qui suppose de poursuivre, par ailleurs, les formations liées aux techniques de production, d'animation et de réalisation dans le cadre des séries Radio et Télévision par le biais des « formactions » et des ateliers de création.

Avec autant que possible une approche plus structurante privilégiant la formation d'équipes de production intégrée pour chaque Télévision et/ou Radio autour de projets pérennes de production de programmes à diffuser sur les antennes nationales, sur le plan international et sur tous les supports et plates formes adaptés à nos cibles.

SOUTENIR LA PRODUCTION RADIO

- Augmenter les interventions du Fonds CIRTEF d'aide à la production radiophonique destinée à mettre en valeur le patrimoine des pays dans nos Radios par le biais de documentaires originaux et de qualité, une valorisation de la fiction Radio (conte, feuilleton, adaptation d'œuvres littéraires, pièces de théâtre ou réalisation d'œuvres écrites spécifiquement pour la radio) ainsi que, à travers des magazines culturels, celle de sujets et de thèmes d'intérêt culturel (le cinéma, le théâtre, la musique, la danse, la bande dessinée, ...) avec un traitement original (conception originale, reportage en extérieur, recherche musicale, commentaires choisis).
- Simplifier la procédure et le mode d'intervention.
- Viser aussi le soutien à des émissions récurrentes des organismes du Sud, en projet ou installées sur les antennes.
- Mettre les projets réalisés à la disposition de toutes les Radios de l'espace francophone.

SOUTENIR LA PRODUCTION TÉLÉVISION

- Augmenter les interventions du Fonds CIRTEF d'aide à la production télévisuelle du Sud, destinée, dans le cadre de conventions avec ses organismes membres, à soutenir la réalisation de documentaires en priorité, de magazines et de courts métrages. Avec l'objectif, l'antenne des organismes coproducteurs mais aussi les besoins de diffusion internationale, entre autres, pour les documentaires pouvant s'inscrire dans « Reflets Sud » diffusé sur les réseaux de TV5 ou les courts métrages destinés à « Sud côté court ».
- Inciter les membres à déposer des dossiers pour le fonds francophone de production audiovisuelle du Sud de l'OIF.

- Rechercher des fonds auprès de nos partenaires pour soutenir la production télévisuelle, ceci en complément de l'effort des membres impliqués dans la coproduction.
- Organiser des ateliers de création.

3. FORMER

Soutenir l'adaptation à l'environnement des médias en mutation permanente dans un contexte marqué par un besoin important d'adaptation technologique, économique et organisationnelle. Sans oublier la diversification des supports de l'offre et la multiplication des modes d'accès.

Il s'agit d'ajouter de nouvelles opportunités pour notre partenariat et notre coopération.

Nourrir, pour le bénéfice de tous, notre partenariat en l'adaptant aux nouvelles exigences tout en améliorant les ressources pour notre coopération et nos échanges.

- En continuant à assurer les formations traditionnelles et les « formactions ».
- En identifiant et en collectant les besoins et en optimisant les actions suivantes :
 - Exploitation des informations et des offres collectées auprès des organismes membres pouvant recevoir des stagiaires dans les domaines spécifiés et qui sont porteurs d'expériences à partager ;
 - Recherche de l'appui financier multilatéral ou bilatéral pour financer ces opérations ;
 - Apport du fonds d'appui à l'amélioration des productions du Sud.
- En mettant en œuvre le nouveau fonds de renforcement de capacités par la formation sur la base de l'expression de besoins liés à des projets ou dossiers concrets.

4. ÉCHANGER DES PROGRAMMES

- Veiller à l'amélioration et l'augmentation des capacités d'échanges de programmes et d'archives entre les membres;
- Continuer à développer des plates formes modernes d'échanges de programmes et promouvoir leur plus grande utilisation;
- Rechercher les synergies avec les membres et les partenaires pour assurer les échanges ;
- Veiller à la disponibilité de rapports de diffusion et de déclarations des droits d'auteurs en cas de diffusion.

5. FAVORISER L'EXPOSITION DE CONTENUS FRANCOPHONES

- Renforcer le partenariat avec TV5 et la prise en charge de la partie des orientations de son plan stratégique qui engage notre Conseil.
- Œuvrer pour un potentiel de diffusion de programmes des membres dans tout notre espace, en particulier pour la possibilité de diffuser ou de favoriser la diffusion de programmes de qualité du Sud au Nord, mais aussi au Sud. Mais aussi à l'intérieur des territoires des membres grâce au numérique.
- Apporter un soutien pour la définition de la politique générale dans le cadre du passage au numérique, de l'arrivée des multiplex et pour la distribution, la création et les besoins d'échanges adaptés à ce nouveau contexte.

- Soutenir la production de contenus francophones numériques ; inciter à leur exposition adaptée aux nouveaux medias.
- Poursuivre la sensibilisation et l'incitation par le biais, par exemple, du grand prix multimédia.

6. AIDER À LA SAUVEGARDE ET À LA PÉRENNITÉ DE NOTRE OFFRE ET À LA MISE EN VALEUR DE CONTENUS DANS LE MONDE NUMÉRIQUE

- Renforcer le partenariat avec l'OIF dans le cadre de son catalogue numérique francophone ;
- Aider à la plus grande adaptation à l'ère du numérique qui permet le développement de nouveaux services, de nouveaux moyens d'accès pour tous et un grand potentiel de diversité de l'offre. Ceci par :
 - ✓ la recherche de l'assistance des membres, des partenaires, et des organisations régionales pour sa maîtrise, par exemple par la mise en place d'un groupe d'experts, la communication des expériences ou des actions menées ;
 - ✓ la formation, sous forme de renforcement de capacités (Fonds formation) des personnels en charge de cette question ;
 - ✓ une veille et une sensibilisation sur toutes les informations relatives aux contraintes d'équipements pour les éditeurs de services média, pour la réception Radio et TV et aux politiques menées pour la maîtrise du processus.
- Dans la mesure des moyens disponibles, œuvrer pour l'existence d'une capacité de stockage de contenus pour tous les médias en partage avec accès direct, possibilité de téléchargement et de contribution à distance. Voir la mise en place pour notre réseau, de serveurs de contenus numérisés pour la diffusion, le stockage, la postproduction, un hébergement de contenus numériques destinés à des offres et des services numériques aux auditeurs, aux téléspectateurs et aux internautes. Apporter toute assistance possible aux membres dans ce contexte par la formation, l'amélioration des moyens d'échanges de programmes en ligne, de l'accès distant à des stockages ou à des services avancés de diffusion et de téléchargement en ligne, là où cela est applicable et pertinent.
- Aider à renforcer les aptitudes à la sauvegarde, la numérisation, l'indexation, la recherche, la présentation et l'exposition d'archives audiovisuelles.

Réactions

A la question de Monsieur MOUMOUNI concernant la protection des archives numérisées sur AIMÉ, le Secrétaire général précise que le CIRTEF, avec l'aide de l'UNESCO, a le projet de mettre en place la première phase pilote d'un Centre d'archivage à Cotonou. Cela supposera de créer un réseau d'échanges par internet.

A propos de la TNT, Monsieur BELCHI demande s'il est envisagé de travailler avec l'opérateur chinois « Star Times » ?

Le Secrétaire général fait savoir qu'au niveau du CIRTEF, rien de tel n'est envisagé.

Monsieur BELCHI demande si le CIRTEF ne pourrait pas créer sa propre chaîne de télévision ?

Ce à quoi le Secrétaire général répond que le CIRTEF pourrait fédérer des contenus francophones des organismes membres. Mais de là à créer une chaîne ! Aujourd'hui, le CIRTEF n'a pas une offre qui pourrait remplir les canaux.

La Conférence générale approuve le programme d'action et le budget pour l'exercice biennal 2011 – 2013.
--

Choix du président, des représentants du Bureau et des commissions

Le Secrétaire général rappelle que l'article 37 des statuts du CIRTEF prévoit la composition du Bureau de Direction. Il se compose de douze membres auxquels s'ajoutent le représentant de l'organisme-membre qui abrite le siège social du CIRTEF et, par coutume, le Président sortant.

L'article 38 § b) prévoit quant à lui que l'administrateur principal de l'organisme-membre qui détient le poste de Premier Vice-président accède à la présidence.

Propositions pour le Bureau de Direction :

Présidence	FRANCE TÉLÉVISIONS
1 ^{ère} Vice-présidence	SOCIETE RADIO-CANADA
Vice-présidences	RADIO TELEVISION SUISSE TELEVISION DE MAURITANIE OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU NIGER
Membres	RADIO FRANCE RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE TV5MONDE RADIO LA VOIX DU VIETNAM CAMEROON RADIO TELEVISION RADIO TÉLÉVISION NATIONALE DU BURUNDI MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION RADIODIFFUSION TELEVISION SENEGALAISE TV5 QUÉBEC CANADA
Observateur	ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Monsieur Jean REVEILLON, au nom de France Télévisions, accepte le poste de Président pour son organisme et propose Monsieur François GUILBEAU à la présidence du CIRTEF.

Par acclamations, la Conférence générale confirme la Présidence de France Télévisions et la composition du Bureau de direction.

Propositions pour la Commission des Finances :

Présidence	FRANCE TÉLÉVISIONS
Vice-présidence	SOCIETE RADIO-CANADA
Membres	RADIO TELEVISION SUISSE TELEVISION DE MAURITANIE OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU NIGER TV5 QUÉBEC CANADA TÉLÉ-QUÉBEC TV5MONDE RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Vérificateur aux comptes	RADIODIFFUSION TELEVISION SENEGALAISE RADIO LA VOIX DU VIETNAM
Observateur	Monsieur Aimé DUFROMONT (RTBF-Belgique) ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Propositions pour la Commission Télévision :

Présidence	TELEVISION SUISSE ROMANDE
Vice-présidence	CAMEROON RADIO TELEVISION
Membres	RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE OFFICE DE RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BENIN RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA FASO TV5 QUEBEC CANADA SOCIETE RADIO-CANADA (TV) TELE QUEBEC TV5 MONDE FRANCE TELEVISIONS MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU MALI SOCIETE NATIONALE DE LA RADIO TELEVISION MAROC TELEVISION DE MAURITANIE OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU NIGER RADIODIFFUSION TELEVISION SENEGALAISE SEYCHELLES BROADCASTING CORPORATION TELEVISION DU VIETNAM
Observateurs	ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE COMMUNAUTÉ DES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Propositions pour la Commission Radio :

Présidence	RADIO TUNISIENNE
Vice-présidence	SEYCHELLES BROADCASTING CORPORATION
Membres	OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BENIN RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BURKINA FASO RADIO TÉLÉVISION NATIONALE DU BURUNDI CAMEROON RADIO TELEVISION SOCIÉTÉ RADIO-CANADA RADIO SOCIÉTÉ RADIO-FRANCE RADIO FRANCE INTERNATIONALE MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DE MADAGASCAR OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU MALI SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION (Maroc) OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU NIGER RADIODIFFUSION TÉLÉVISION SENEGALAISE RADIO TELEVISION SUISSE RADIO LA VOIX DU VIETNAM RADIO MAURITANIE
Observateurs	ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE LES RADIOS FRANCOPHONES PUBLIQUES

Propositions pour la Commission Formation :

Présidence	RADIO FRANCE INTERNATIONAL
Vice-présidence	OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU MALI
Membres	RADIO-TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU BENIN RADIO-TÉLÉVISION NATIONALE DU BURUNDI CAMEROON RADIO TELEVISION CANAL FRANCE INTERNATIONAL MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION (Maroc) OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU NIGER RADIO TÉLÉVISION SUISSE RADIO LA VOIX DU VIETNAM
Observateur	ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Par acclamations, la Conférence générale approuve la composition des Commissions des Finances, Télévision, Radio et Formation.

CG/Paris/2011/11

Choix du Secrétaire général

Monsieur Jean REVEILLON au nom de France Télévisions propose de reconduire Monsieur Guila THIAM dans sa fonction de Secrétaire général.

Le Président fait part de deux lettres approuvant cette proposition : celle de Monsieur Babacar DIAGNE, directeur général de la RTS (Sénégal) et celle de Monsieur Julien AKPAKI, directeur général de l'ORTB (Bénin)

Le Président fait part ensuite de la proposition du Bureau de direction de reconduire le mandat de Monsieur Guila THIAM comme Secrétaire général.

C'est à l'unanimité et par acclamations que la XVII^e Conférence générale approuve cette décision et renouvelle le mandat de Monsieur Guila THIAM comme Secrétaire général.

Monsieur Guila THIAM remercie la Conférence générale pour sa confiance. En endossant cette responsabilité, il a bien conscience que c'est là une invitation à mieux faire. Pour cela, il demande de pouvoir compter sur l'appui de tous.

Nomination du commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant.

Le Président donne la parole à Monsieur Jacques BRIQUEMONT de la RTBF.

Monsieur Jacques BRIQUEMONT rappelle le travail effectué avec satisfaction par Monsieur Aimé DUFROMONT et propose sa reconduction comme Vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal 2011-2013.

La Conférence générale nomme Monsieur Aimé DUFROMONT comme vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal 2011-2013.

Approbation du procès verbal des décisions de la Conférence générale.

Monsieur Bertrand SCIRPO fait lecture du procès-verbal des décisions de la XVIIe Conférence générale :

Lors de sa réunion à Paris les 26 et 27 avril 2011, la XVII^{ème} Conférence générale du CIRTEF :

Point 1 : a adopté l'ordre du jour.

Point 2 : a adopté les Actes de la XVI^{ème} Conférence générale 2009 de Hanoï.

Point 3 : a désigné comme rapporteur Bertrand SCIRPO, Secrétaire général de France 3, aidé par Ronald THEUNEN du CIRTEF.

Point 4 : a accepté la démission d'AL SUMARIA TV.

Point 5 : a adopté le discours bilan du Président du CIRTEF présenté lors de la cérémonie d'ouverture.

Point 6 : a adopté par acclamation le rapport d'activité du Secrétaire général du CIRTEF pour l'exercice biennal 2009-2011.

Point 7 : a adopté les propositions des Bureaux de direction de Hanoï en 2010 et de Bruxelles en 2011.

Point 8 : a approuvé les derniers états financiers du CIRTEF au 31.12.2009 et au 31.12.2010 et a donné décharge au Secrétaire général.

Point 9 : a approuvé le programme d'action du budget pour l'exercice biennal 2011 – 2013.

Point 10 : a approuvé les nominations des membres du Bureau de direction et de Commissions spécialisées.

Bureau de direction :	Présidence : France Télévisions, 1 ^{ère} Vice-présidence : Société Radio-Canada.
Commission des Finances :	Présidence : France Télévisions Vice-présidence : Société Radio-Canada
Commission Télévision :	Présidence : RTS Télévision (Suisse) Vice-présidence : CRTV (Cameroun)
Commission Radio	Présidence : Radio Tunisienne Vice-présidence : SBC (Seychelles)
Commission Formation :	Présidence : RFI (France) Vice-présidence : ORTM (Mali)

Point 11 : a reconduit Guila THIAM dans la fonction de Secrétaire général du CIRTEF.

Point 12 : a nommé sur proposition de la RTBF Aimé DUFROMONT comme vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal 2011-2013.

Point 13 : a approuvé le procès-verbal des décisions de la Conférence générale.

Point 14 : a accueilli chaleureusement l'intervention de Habib BELAÏD (Radio Tunisienne), a entendu l'invitation de Frédéric BOULAY (TV5Monde) à participer à la réunion sur la TNT, a suivi l'exposé de Claude PLANTE (Télé-Québec) sur le « Triathlon du Français »,

Point 15 : a entendu les remerciements du 1^{er} Vice-président, la Société Radio-Canada, qui en accord avec le Secrétaire général et le Président du CIRTEF déterminera la date et le lieu, au Canada, de la XVIII^e Conférence générale.

Le procès verbal des décisions de la XVII^e Conférence générale est adopté.

Le Secrétaire général fait part de la demande de certains délégués de pouvoir évoquer des questions diverses. Le Président décide d'allouer un temps à cela et ouvre les débats.

CG/Paris/2011/14

Déclarations, annonces ou présentations de Chefs de délégation

Le Président donne la parole à Monsieur Habib BELAÏD, Président Directeur général de la Radio Tunisienne.

Monsieur Habib BELAÏD : *Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui. C'est la première fois que je participe à la Conférence Générale du CIRTEF et je m'en réjouis doublement.*

C'est l'occasion pour moi de retrouver des amis que j'ai souvent rencontré au SÉFOR. Et c'est aussi un plaisir pour l'homme de radio que je suis de représenter ici la Radio Tunisienne qui, comme vous le savez, s'est définitivement séparée de la télévision depuis 3 ans déjà, mais qui est passée, et c'est à mon avis le plus important, du statut de Radio d'État à celui de Radio Publique depuis le 14 janvier dernier, date devenue célèbre dans l'histoire de la Tunisie et qui symbolise « la révolution de la dignité et de la liberté » appelée aussi par nos amis du Nord : « la révolution du jasmin ».

Avec la chute de la dictature et la transition démocratique que vit le pays, nous avons réalisé un rêve, nous autres les professionnels des médias en général et de l'audiovisuel en particulier, celui de pouvoir exercer enfin notre métier en toute liberté et en toute quiétude. Nos antennes, en effet, connaissent une véritable métamorphose depuis trois mois.

Mais rien n'est gagné d'avance ; le plus dur reste à faire ; nous n'avons pas été préparés à l'exercice de la démocratie, à la liberté d'expression, au respect de la déontologie et de certaines règles qui régissent notre métier de journalistes et de communicateurs ; les dérapages sont fréquents, les risques sont énormes, les défis à relever sont nombreux et l'avenir est malheureusement incertain.

C'est pourquoi, à la Radio Tunisienne, nous avons entamé un programme de formation destiné aux journalistes et animateurs avec l'aide de nos confrères de RFI et de Radio France. D'autres opérations suivront, probablement avec la Fondation Hirondelle, l'UNESCO et d'autres organismes internationaux qui essayent de trouver des fonds pour venir à notre secours.

Je profite donc de cette occasion pour vous dire que nous comptions beaucoup sur le soutien de tous les membres du CIRTEF pour que nos radios puissent mener à bien la mission qui leur incombe, autrement dit : jouer pleinement leur rôle avant, pendant et après le rendez-vous du 24 juillet, date de l'élection du conseil constitutionnel et ainsi participer comme il se doit à la réussite du processus démocratique engagé par notre pays, avec l'espoir de le voir aboutir dans les meilleures conditions possibles.

Avant de terminer, je propose à la Conférence générale la mise en place d'un Centre de Production et de Formation au Maghreb pour répondre aux besoins spécifiques de la région.

Je vous remercie.

La Conférence générale applaudi chaleureusement Monsieur Habib BELAÏD

Le Président passe la parole à **Monsieur Frédéric BOULAY** qui rappelle la réunion sur les défis et les enjeux de la Télévision Numérique Terrestre. Réunion organisée par TV5MONDE en marge de la Conférence générale.

La parole est donnée ensuite à **Monsieur Claude PLANTE** qui fait un exposé sur le « **Triathlon du français** »

Monsieur Claude PLANTE : *Le Triathlon du français est une compétition destinée aux étudiants en journalisme et aux jeunes professionnels des médias écrits et électroniques du Québec.*

L'initiative en revient à Madame Catherine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française.

La compétition s'est déroulée du 18 octobre au 28 novembre 2010 et du 24 janvier au 6 mars 2011. Au cours de ces deux périodes, les participants ont alimenté de leurs reportages le site de Télé-Québec.

Pour cette première édition, les équipes ont dû produire des reportages sur six sujets. Quatre des sujets ont été imposés par les organisateurs du concours et deux ont été laissés au choix des équipes participantes. Tous les reportages ont dû mettre l'accent sur le caractère culturel et social des sujets, mais toujours en lien avec la langue française.

*Chacun des reportages a été présenté sous trois formes : **écrite, audio et vidéo** d'où le nom du concours. Les productions ont été évaluées par un jury en fonction de plusieurs critères, dont le principal était celui de la maîtrise du français.*

*Après plus de 40 000 visites d'une durée de cinq minutes en moyenne, 175 000 pages vues, un nombre de commentaires dépassant les 4 500 et l'annonce des équipes victorieuses, la première édition du **Triathlon du français** fut un véritable succès. Madame la ministre souhaite répéter cette opération en l'internationalisant.*

Après cet exposé, le Secrétaire général propose qu'une rencontre soit organisée pour envisager une collaboration du CIRTEF à cette opération.

Au nom de France Télévision, **Monsieur Bernard FONTAINE** fait une présentation de la Télévision connectée.

(Voir planches en annexe)

CG/Paris/2011/15

Date et lieu de la prochaine Conférence générale.

Le Président confirme que ce sera au Canada, chez le Premier Vice-président désigné.

Les dates et le lieu seront précisés ultérieurement entre le Président, le Premier Vice-président et le Secrétaire général.

Passation de pouvoir

Avant la clôture des travaux, le Président sortant passe le pouvoir à Monsieur François GUILBEAU, Directeur de France 3, Président entrant du CIRTEF.

Discours de Monsieur François GUILBEAU

Monsieur le Président sortant du CIRTEF,

Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux,

Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux,

Chers collègues et chers amis,

Je tiens à vous dire tout mon plaisir d'être ici parmi vous, et, surtout, vous remercier pour la confiance que vous avez accordée à France Télévisions en lui confiant la présidence du CIRTEF pour les deux prochaines années.

J'aurai à cœur de mener à bien cette tâche, avec le concours des équipes de France Télévisions, et notamment, sa direction des affaires internationales menée par Jean Réveillon, et bien sûr également, avec le concours indispensable du secrétariat général du CIRTEF, que je tiens à féliciter pour l'action menée ces deux dernières années en particulier, avec l'appui et l'élan dynamique donné par la présidence vietnamienne, que je salue ici en la personne de Monsieur VU Hai.

Les présentations de ces deux journées et les débats entre les membres l'ont montré, le CIRTEF est une structure essentielle pour échanger nos points de vue et partager nos expériences ; c'est un espace propice au soutien des productions du Sud, au développement de partenariats entre ses membres, et à la meilleure circulation de nos œuvres. Pour participer depuis plusieurs années à nos travaux, je connais la richesse des échanges et les résultats concrets obtenus.

Vous le savez, les défis sont nombreux.

Les évolutions technologiques majeures que nous connaissons, extrêmement rapides, sont porteuses de possibilités nouvelles et innombrables ; elles sont aussi exigeantes en termes de moyens, d'infrastructures et de formation.

Si la première révolution numérique nous a fait passer d'un monde de la distribution analogique hertzienne caractérisé par la pénurie des fréquences disponibles à un monde d'opulence, mais encore contrôlable et généralement régulé, avec la connexion à Internet des téléviseurs que nous avons pu voir ce matin, nous entrons dans un monde de la multitude incontrôlée.

Les défis culturels ne sont pas moins importants. N'oublions pas que l'un des objectifs du CIRTEF est de « faire mieux connaître, apprécier et respecter les particularités, les cultures et les aspirations de chacun des pays membres ». Or nous sommes à l'heure d'une culture qui – si l'on n'y prend garde – aura tendance à s'uniformiser : la facilitation des échanges porte paradoxalement en soi le risque de l'uniformisation.

Face à ces défis nous pouvons nous appuyer sur nos atouts :

- *les valeurs que nous mettons dans l'exercice de nos missions de service public : respect du public, indépendance, universalité, innovation, fiabilité et crédibilité, valeurs qui doivent nous distinguer aux yeux de notre public ;*
- *la défense de nos cultures francophones « riches et diverses » qui doit rester notre priorité. Cette vision du service public que je rappelais à l'instant participe d'ailleurs à cette singularité francophone ;*
- *la solidarité entre nos membres. A cet égard, les bouleversements politiques et institutionnels que connaissent certains pays sont pour nous tous une occasion de manifester cette solidarité. Je salue ici notre confrère de la radio tunisienne dont l'appel chargé d'émotion et d'attente, qu'il a prononcé ici même hier, nous a tous touché. Nous ferons tout notre possible pour y répondre et apporter notre aide à nos confrères.*

Les travaux de la conférence générale et le plan biennal en 6 points, qu'elle a adopté hier, accorde une place essentielle aux besoins de formation - exprimés par nombre d'entre vous je crois - à l'échange de programmes et l'exposition de contenus francophones, comme au soutien à la production télévisuelle ou radiophonique - et je me permets d'insister sur ce dernier point ayant eu la chance de diriger l'activité outremer de France Télévisions qui seule possède des radios dont j'ai pu apprécier l'efficacité et la réactivité pour exercer ses missions. Autant de thèmes à décliner en actions concrètes, qui nous permettront de mettre en lumière nos valeurs, notre culture commune et notre solidarité.

Au-delà de l'action du CIRTEF - qui reste aujourd'hui plus que jamais essentiel - je crois aussi que le succès de nos objectifs dépend pour beaucoup de l'implication de chacun de nos organismes - télévisions, radios et partenaires essentiels comme TV5 Monde et l'Organisation internationale de la Francophonie, et je suis heureux de vous dire que France Télévisions saura y prendre sa part !

Merci à tous d'être venus ici, merci de vos contributions.

A tous, je dis à très bientôt.

Les participants applaudissent le discours du Président entrant.

L'ordre du jour étant épousé, le Président clôture les travaux de la XVII^e Conférence générale du CIRTEF en marquant la satisfaction de son pays, la France, d'avoir accueilli cette rencontre et souhaite un bon retour aux délégués.

Le Secrétaire général remercie la Voix du Vietnam et son Directeur général pour le travail effectué lors de ces deux années de présidence. Il remercie également France Télévisions pour l'accueil et l'organisation de la Conférence générale.

Il invite les participants à assister à une conférence de France Télévisions qui portera sur la télévision connectée.

Motions de remerciements

MONSIEUR Rémy Pflimlin
Président de FRANCE TELEVISIONS
Esplanade Henri de France, 7

F - 75907 PARIS CEDEX 15 (FRANCE)

Bruxelles, le 29 avril 2011

Nos réf. : GT/2011.148

Objet : Remerciement – 17^{ème} Conférence Générale du CIRTEF

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu recevoir à France Télévisions du 26 au 27 avril 2011, les travaux de la 17^{ème} conférence générale du CIRTEF. Je souhaite, par la présente vous faire part des chaleureux remerciements de tous les participants et du CIRTEF pour votre disponibilité, votre attachement à notre conseil rappelé lors de la cérémonie d'ouverture et pour les excellentes conditions de travail et de séjour offertes aux délégués.

Vous me permettrez d'associer à ces remerciements votre comité d'organisation au sein de la Direction chargée de l'international.

Toutes nos félicitations à vous pour l'accession de France Télévisions à la présidence du CIRTEF mais aussi à Monsieur François GUILBEAU qui en aura la charge.

Je souhaite vous prier d'exprimer toute notre reconnaissance à Monsieur le Ministre Henri DE RAINCOURT chargé de la coopération pour avoir honoré de sa présence la cérémonie d'ouverture et pour les orientations stratégiques de son discours.

En vous confirmant mon engagement pour maintenir le CIRTEF dans le sens de nos objectifs communs et en vous renouvelant nos remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général,

Guila THIAM

Monsieur Sylvain LAFRANCE
Vice-président Principal
SOCIETE RADIO-CANADA
Bld René Lévesque Est, 1400

MONTREAL/QUEBEC H2L 2M2
CANADA

Bruxelles, le 29 avril 2011

Nos réf. : GT/lv/2011.149

Objet : Remerciements-Élection comme 1^{er} Vice-président

Monsieur le Vice-président Principal,

La 17^{ème} Conférence Générale du CIRTEF qui vient de se tenir à Paris, les 26 et 27 avril 2011 a élu Société Radio Canada (SRC) au poste de premier Vice-président de notre Conseil.

Cela implique que nous vous retrouverons dans votre beau pays dans deux ans pour la prochaine Conférence Générale (013) ; ce dont tous les participants se sont réjouis en vous remerciant chaleureusement à travers votre représentante Madame Hélène PARENT.

J'ajoute qu'il m'est particulièrement agréable de saluer cette position de SRC au sein de notre conseil.

En rapport avec le Président et sur votre proposition nous aurons à préciser la période de la tenue de cette conférence générale.

Je vous réitère les remerciements de tous les membres qui vous assurent de leur soutien et je sollicite votre appui afin que nous puissions atteindre nos objectifs communs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président Principal, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général,

Guila THIAM

LISTE DES PARTICIPANTS

Belgique (Communauté française de)

RTBF	BRIQUEMONT Jacques	Responsable des Relations Internationales
Bénin		
ORTB	BIAO Michel	Directeur technique
Burundi		
RTNB	NGENDANZI Emmanuel	Directeur de la Radio
Cameroun		
CRTV	VAMOULKE Amadou	Directeur général
Canada		
TV5 Québec-Canada	GOUIN Suzanne	Présidente directrice générale
Télé-Québec	PLANTE Claude	Directeur général Régions, Partenariats, Affaires Internationales.
SRC	PARENT Hélène	Directrice de RCI
	HARDY Isabel	Directrice des Opérations Internationales
France		
Ministère	de RAINCOURT Henri	Ministre chargé de la Coopération, auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes
France TV	PFLIMLIN Rémy GUILBEAU François REVEILLON Jean DRAPEAU Claude PATEL Gora SAINT-CRIQ Fabienne RAMBEAU Yves SCIRPO Bertrand FONTAINE Bernard	Président Directeur général Directeur de France 3 Directeur des Affaires Internationales Responsable Relations publiques et événementiel Directeur de la coordination des Outremers Responsable Francophonie Directeur Institutionnel Secrétaire général France 3 Directeur des Technologies des Nouveaux services France Télévisions Directeur de France 2 Directeur de France Ô et Outre Mer 1ère Président du comité permanent de la diversité Directrice de France Télévisions Université Chargée de mission France Télévisions
RFI	ROBIN Claude-Yves	Directeur adjoint aux Affaires Internationales
CFI	ESCLATINE Claude	Adjoint du Directeur Afrique
ARTE	BOURGES Hervé	Chargé de mission Nouveaux développements
RADIO FRANCE	PENNERA Laurence CAMOUILLY Hélène BELCHI Jean-Marc ZAKOWSKY Boris PELLIER Jean-François MASSÉ Alain	Chargée de mission France Télévisions Directeur adjoint aux Affaires Internationales Adjoint du Directeur Afrique Chargé de mission Nouveaux développements Directeur délégué Affaires Internationales
Ile Maurice		
MBC	SOBORUN Soodaree Devi	Directrice générale adjointe
International		
RFP	DOST Françoise	Secrétaire générale
OIF	BOUILLEUX François	Directeur de la Langue française et de la Diversité culturelle et linguistique
CTF	BARROT Pierre	Responsable de Programme Coopération Audiovisuelle
TV5MONDE	GERLACHE Alain BOULAY Frédéric-Louis KABORE Gilbert Lam	Secrétaire général Directeur Antenne Responsable grille Afrique

URTI	MASSÉ Alain LACOMBA Sara REMOND Fabienne MIGNON Armelle	Directeur général Chargée de mission web et radio Chargée de mission TV Chargée de mission Développement
------	--	---

Madagascar

ORTM	RAVOAJANAHAJY Johary	Directeur général
------	----------------------	-------------------

Mali

ORTM	MAÏGA Mohamed	Directeur coordination et suivi des projets
------	---------------	---

Maroc

SNRT	BELGHITI ALAOUI Abdelouahad	Chef Département de la Coopération
------	-----------------------------	------------------------------------

Mauritanie

TVM Radio Mauritanie	Ould DEIDA Ahmed Salem Ould BOUKE Salem	Conseiller Directeur général
-------------------------	--	---------------------------------

Niger

ORTN	MOUMOUNI Idrissa	Directeur général
------	------------------	-------------------

Sénégal

RTS	NDAO Abdou	Directeur administratif et financier
-----	------------	--------------------------------------

Seychelles

SBC	ONEZIME Antoine	Directeur général
-----	-----------------	-------------------

Suisse

TSR	BERNHEIM Chantal	Directrice des Relations extérieures
-----	------------------	--------------------------------------

Tunisie

Radio Tunisienne	BELAÏD Habib	Président Directeur général
------------------	--------------	-----------------------------

Vietnam

VTV VOV	VU Cao Cuong VU Hai DINH Van Anh NGUYEN Quang Hung	Coordinateur international Vice-président Chef du Bureau VOV à Paris Correspondant VOV à Paris
------------	---	---

CIRTEF

THIAM Guila SANOGO Mafarma DUFROMONT Aimé THEUNEN Ronald CLAEYS Kerstin	Secrétaire général Conseillère Vérificateur aux comptes Chargé de mission Chargée de mission
---	--

ANNEXES

Documents adoptés par la XVIIème Conférence générale et faisant parties intégrantes des Actes :

Annexe 1 :

Rapport d'activités du Secrétaire général

Annexe 2 :

Les rapports des Bureaux de Hanoï (avril 2010) et de Bruxelles (mars 2011) et des Commissions des finances associées.

Annexe 3 :

Rapport du Vérificateur aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2009
Rapport du Vérificateur aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2010

Annexe 4 :

Le budget pour l'exercice biennal

Annexe 5 :

Planches de la présentation sur la télévision connectée.

ANNEXES

Annexe 5

Quelques planches extraites du diaporama
« La télévision connectée »

(Bernard Fontaine – France Télévisions)

2010 : ARRIVÉE SUR LE MARCHÉ DES TV CONNECTABLES

**Le téléviseur
2010 : devient
connectable**

Stratégie des fabricants de TV

- Accéder à des services internet depuis sa TV
- Stratégie mondialement engagée
- Rupture technologique pour tous

2

2010 : ARRIVÉE SUR LE MARCHÉ DES TV CONNECTABLES

**La TV connectée :
Risque ou opportunité?**

**TV et Services Internet :
Une régulation délicate**

Jungle technologique...

2011 : LE TÉLÉVISEUR DEVIENT HYBRIDE

2 univers cohabitent dans le téléviseur :

- Un ensemble d'applications contrôlés par les fabricants
- Un ensemble de services contrôlés par les éditeurs TV et accessibles directement depuis leurs chaînes

1^{er} niveau de service, sans rien d'autre qu'une antenne pour recevoir la télévision et ses nouveaux services associés

Services promus depuis les chaînes et simples à utiliser

Services permanents et des services associés aux programmes de télévision

Avec internet encore plus de contenus des chaînes

5



